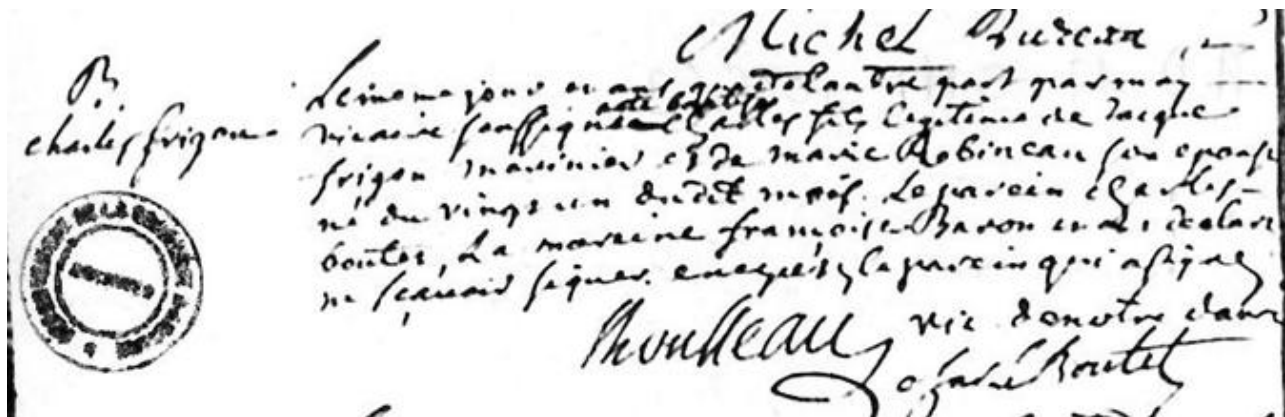


La Charente-Maritime (17) fait passer de 4 à 5 les départements français dans lesquels on a retracé des Frigon.

Aux actes de baptême, mariage, décès déjà répertoriés dans le 13, le 26, le 30 et le 35 s'ajoute le baptême de Charles Frigon célébré à La Rochelle, paroisse Notre-Dame, en juillet 1707.

Voyez maintenant l'extrait portant la cote des Archives départementales (AD) suivi d'une transcription incomplète:



AD 17 5MI 1086/3

B.	Le meme jour et an que de l'autre part par moy
charles frigon	vicaire soussigne a ete baptise charles fils legitime de Jacque
	frigon marinier et de marie Robineau son epouse
	né du vingt et un dudit mois. Le parrain Charles
	boutet, la maraine françoise Baron et ont declare
	ne sçavoir signer excepte le parain qui a signe
	_____ vic. de notre-dame
	Charles Boutet

La bénévole qui a fait la recherche aux AD17 a joint à la copie de l'acte le texte suivant: «Frigon Charles Est bien né à La Rochelle (Notre-Dame) le 24/07/1707 fils de Jacques et de Robineau Marie». Cette note confirme la période correspondant à «Le meme jour et an...», le jour étant probablement celui du baptême puisque dans l'acte on le dit né du «vingt et un».

De son propre chef, elle a aussi cherché le mariage des parents de Charles. Elle n'a rien trouvé à La Rochelle, ni en Aunis, ni à Rochefort, ni sur les Îles de Ré et Oléron. Elle émet le commentaire suivant: «la profession de marinier m'a fait penser que les «gabarres» (bateaux de l'époque qui naviguaient sur les rivières) amenaient à La Rochelle vins et cognac». Elle accompagne sa réflexion d'une suggestion nous invitant à orienter nos recherches vers la ville et la région de Cognac.